

Connaître les préférences des seniors et de leurs aidants pour éclairer les politiques du bien-vieillir

Mots-clés : #santé publique #médico-social #médico-éco #géronto #patients-usagers #Ehpad #soins à domicile #recherche #université

(Par Luu-Ly DO-QUANG)

PARIS, 4 juillet 2024 (APMnews) - La connaissance des préférences des seniors et de leurs aidants concernant le vieillissement et la perte d'autonomie, de leurs convergences et différences, doit éclairer les politiques publiques du bien-vieillir et aider à une prise de décision adaptée, ce que doivent permettre les travaux menés par la chaire Aging up au sein de l'université Paris Cité.

Créée en 2023, la chaire Aging up est abritée par le laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie, gestion et santé (Liraes) au sein de l'université Paris avec pour missions de mieux comprendre le processus de perte d'autonomie et aider à concevoir de nouvelles approches pour développer une société du bien-vieillir, indique son directeur, le Pr Thomas Rapp dans un entretien à APMnews.

Dans le cadre d'un programme de recherche bénéficiant du mécénat santé des mutuelles AXA, de la Caisse des dépôts et de la fondation de l'université, l'équipe de recherche souhaite étudier l'adéquation des politiques publiques en direction des personnes âgées aux préférences individuelles.

"Il s'agit de mieux comprendre les attentes des personnes vieillissantes en perte d'autonomie et de leurs aidants. En France, les politiques publiques sont élaborées sans savoir vraiment la valeur, la pertinence des soins et services qu'elles proposent à la population, sans savoir ce que les personnes concernées préfèrent, contrairement aux pays nordiques qui mettent en œuvre des soins 'value-based', qui ont de la valeur pour les personnes concernées", explique le Pr Rapp.

Les travaux de la chaire Aging up s'inscrivent dans cette tendance montante, comme le montrent la promotion par la Haute autorité de santé (HAS) de l'usage en pratique clinique des PROMs (*patient-reported outcome measures*), qui sont des indicateurs de la qualité de soins perçue par les patients, la "charte" de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour favoriser la participation des personnes à ses travaux (cf [dépêche du 03/07/2024 à 16:31](#)) ou encore un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (Igas) préconisant d'intégrer la participation citoyenne directe dans la conduite des politiques de solidarité en faveur notamment des personnes âgées (cf [dépêche du 10/04/2024 à 13:52](#)).

Par exemple, au lieu de proposer un portage de repas à une personne âgée qui aime cuisiner mais se retrouve en perte d'autonomie, avec des difficultés de préhension, c'est faire venir un ergothérapeute et un kinésithérapeute à son domicile pour trouver les moyens pour qu'elle poursuive cette activité.

Dans le cadre de son initiative pour le bien-vieillir, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle les gouvernements et la société à agir pour un vieillissement en bonne santé mais aussi pour que cette vie ait "du sens", qu'elle soit "épanouissante". Mais aujourd'hui, très peu d'études portent sur ce sujet.

"Est-il préférable de vieillir à domicile mais en étant isolé? Certaines personnes préfèrent dans ce cas aller en Ehpad. Mais à quoi ça sert de créer des places en Ehpad, si les résidents y sont malheureux?", interroge le chercheur.

Sans partir de la volonté des personnes concernées, les politiques risquent de manquer leur cible. "Il faut

changer de logiciel" et élaborer des politiques publiques qui soient centrées sur les personnes. Pour cela, il faut comprendre leurs préférences, leurs attentes, dans une société où l'âgisme est fort.

"Si les services proposés ne répondent pas aux attentes des personnes concernées, elles ne vont pas les utiliser et c'est de l'argent qui aura été gâché", poursuit-il, citant l'exemple du dossier médical partagé (cf [dépêche du 29/05/2024 à 15:37](#)) ou l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui n'est pas demandée par "une forte proportion de personnes éligibles", "soit [parce] qu'elles craignent d'être stigmatisées ou qu'elle ne répond pas à leurs besoins".

Inversement, l'APA pourrait être étendue aux personnes fragiles qui, étant GIR 5, n'y sont pas éligibles. Même si elles sont encore relativement autonomes, elles ont besoin de davantage d'aides à domicile car sans, elles présentent un risque accru de chute et d'hospitalisation pour fracture, ce qui augmente finalement le coût de prise en charge de cette population, comme l'a montré l'équipe de recherche d'Aging up dans une [étude publiée en 2023](#).

L'objectif est de proposer un outil d'aide à la décision publique, d'apporter un éclairage dans l'élaboration d'une grande loi sur l'autonomie toujours attendue après la publication de la loi "bien-vieillir" en avril (cf [dépêche du 21/03/2024 à 16:42](#)).

Une grande enquête internationale lancée en juillet en France

Pour cela, les chercheurs ont lancé l'enquête Aging'up, première étude d'envergure internationale à s'intéresser aux préférences des personnes vieillissantes et de leur entourage. Elle est menée dans six pays européens, en France, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Allemagne, puis aux Etats-Unis, en Californie, à New-York et dans le Massachussets, en partenariat avec d'autres universités.

L'étude comporte trois vagues explorant trois dimensions, menées chacune auprès d'un échantillon de 18.000 personnes, représentatif des plus de 60 ans, avec pour moitié les personnes concernées vivant à domicile et en Ehpad, et pour l'autre, les aidants.

La première vague, qui débute en juillet en France, porte sur l'organisation des soins et les modes de prise en charge de la perte d'autonomie, avec des résultats à la fin de l'année. Ensuite sera lancée la partie sur la prévention et nouvelles technologies, en décembre, et enfin sur l'accès aux soins et le financement, en 2025.

L'enquête est réalisée selon la méthode des choix discrets. Plusieurs scénarios sont proposés aux personnes interrogées puis leurs réponses sont modélisées afin d'obtenir une estimation de leurs préférences. Les résultats permettront également de voir notamment les préférences qui convergent et celles qui divergent.

Les résultats des autres pays doivent aussi aider à savoir s'il est pertinent d'importer un modèle, en fonction des attentes des personnes concernées. Il serait également intéressant de connaître les préférences des professionnels de santé car en Allemagne par exemple, la santé numérique a été fortement soutenue mais finalement peu de médecins prescrivent ce genre d'outils, fait observer le Pr Rapp.

Ces travaux sont complémentaires de ce que font les gériatres pour promouvoir un vieillissement en bonne santé, c'est une dimension supplémentaire. Les politiques doivent être sanitaires mais aussi sociales, commente-t-il.

ld/ab/APMnews

[LD2SFZZN2]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INTERVIEW

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2024 APM International - [www.apmnews.com/depeche/50/412356/Connaître les préférences des seniors et de leurs aidants pour éclairer les politiques du bien-vieillir&usid=50](http://www.apmnews.com/depeche/50/412356/Connaître_les_préférences_des_seniors_et_de_leurs_aidants_pour_éclairer_les_politiques_du_bien-vieillir&usid=50)